

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

1/ Les Compagnies méharistes sahariennes.

Le plus célèbre des Sahariens n'est pas un héros de l'Histoire de France ou un militaire ayant œuvré pour notre pays au plus profond du plus célèbre des déserts. Il s'agit d'un héros de roman : le capitaine Charles SAGANNE, interprété par l'acteur Gérard Depardieu dans le film d'Alain CORNEAU « *Fort SAGANNE* » (sur la base du roman de Louis GARDEL), tourné en 1983 dans l'Ouest de la Mauritanie, non de la passe d'AMOGJAR, au cœur de paysages d'une beauté incroyable.

A ce propos, il convient de rappeler que cette passe se trouve dans la région de l'ADRAR (qui possède un cimetière militaire de soldats français) dont la capitale régionale est CHINGETTI, célèbre pour ses bibliothèques coraniques datant du 10^e siècle, et loin d'être à l'abri de bandes terroristes fidèles à Al-Qaïda au Maghreb Islamique, actuellement combattues par l'armée française.

Mais la présence française au Sahara ne date pas de quelques mois. Elle a commencé à la fin du 19^e siècle et a nécessité l'emploi d'unités bien spéciales...



Le commandant LAPERRINE.

A la fin du 19^e siècle, Marie Joseph François Henry LAPERRINE D'HAUTPOUL, jeune saint-cyrien et vaillant capitaine de cavalerie au 2^e dragons, s'ennuie ferme dans son cantonnement de métropole. Il lui faut de l'aventure. Ce sera l'Afrique ! Arrivé au Sahara, il est conscient, comme bon nombre de soldats connaisseurs de la région, que guerroyer dans cet espace difficile nécessite d'employer des moyens adaptés. « *S'il faut lutter contre des nomades, alors utilisons les moyens des nomades et les nomades eux-mêmes* ». En fait, depuis l'invasion de l'Algérie par la France, en 1830, l'armée ne sait pas vraiment comment agir : utiliser des soldats de métropole ? Ils connaissent mal le terrain et ne sont pas habitués aux conditions environnementales. Utiliser des dromadaires ? De nombreuses tentatives ont été faites au cours des cinquante dernières années, mais elles se sont souvent soldées par des échecs : difficultés à trouver des soldats acceptant de grimper sur ces animaux ; inadaptation des fantassins (comment faire des dizaines de kilomètres par jour sous un soleil incandescent ?) ; les expéditions nécessitent des convois toujours plus importants et à l'arrivée moins de 50 % des animaux, des hommes et des matériels arrivent dans un état correct...



Général LAPERRINE (1860/1920)



L'accident d'avion



Son képi



Sa mallette

https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ois-Henry_Laperrine

<http://www.musee-infanterie.com/vitrine/66->

Dans un article écrit en 1972 pour le magazine *Historia*, le colonel JOUIN rappelle la genèse des compagnies méharistes par le commandant LAPERRINE : « En 1897, après un séjour en métropole, il retourna au Sahara qu'il ne devait plus quitter. Cette longue expérience lui permit de mettre au point l'organisation de compagnies méharistes en se basant sur le fait que, pour lutter contre des nomades, il faut employer des nomades. Mais pour avoir bien en main ces auxiliaires jugés incapables de se plier à une discipline militaire, il fallait respecter leur cadre traditionnel et leurs coutumes parfois anarchiques. Pour ces raisons, LAPERRINE voulait que les futures compagnies sahariennes devinssent de véritables tribus nomades, astreintes à un minimum de service et placées sous l'autorité paternelle mais ferme d'officiers des affaires indigènes et de gradés français volontaires, capables de mener la vie rude et sobre de leurs hommes. De plus, chaque formation devait avoir une organisation intérieure correspondant à sa mission et à la région dans laquelle elle était destinée à opérer. Cette souplesse de conception administrative devait être difficilement admise par l'état-major de l'armée et les services financiers du ministère. Un fait d'armes, resté célèbre dans l'histoire du Sahara, allait, le 7 mai 1902, donner définitivement raison à ceux qui assuraient que la pacification du désert ne pouvait être poursuivie qu'avec des troupes spéciales. Il s'agit du combat de Tit au cours duquel le goum du lieutenant COTTENEST, formé à l'aide de nomades du TIDIKELT récemment soumis et d'une cinquantaine de Chaambas, mit en déroute un « rezzou » de 300 Touareg. Les compagnies nomades, étrange armée des dunes, encadrée par des officiers « inspirés ».

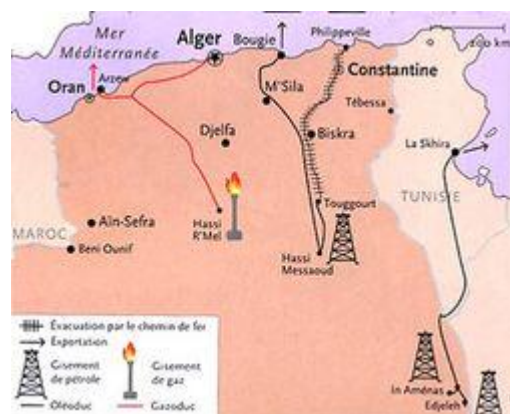
En 1902, LAPERRINE D'HAUTOUL peut être fier de lui. Nommé commandant des oasis, il peut se targuer d'avoir commencé une épopée que la France allait poursuivre pendant plus de 60 ans. Et il fait découvrir le Sud algérien à l'un de ses camarades de Saint-Cyr, dont l'ermitage dans le Hoggar allait demeurer célèbre : Charles de FOUCAULD (*Nous en reparlerons en 2016, centenaire de sa mort, le 1^{er} décembre 1916, oblige*).

Organisation des unités

Préexistantes dès 1897, les unités sahariennes vont évoluer dans le temps : en nombre, en localisations, dans leur rattachement et bien entendu dans leur équipement. Le 30 mars 1902, sont créées cinq compagnies sahariennes. Elles sont basées à FORT POLIGNAC (Tassili – sud de l'Algérie, non loin du Hoggar), Tindouf El Oued (extrême ouest de l'Algérie au carrefour actuel des frontières du Maroc et de la Mauritanie), Adrar (Mauritanie) et Tamanrasset (capitale du Hoggar ; ville qui porta le nom de Fort LAPERRINE du temps de la colonisation française)...

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.souvenirfrancais-issy.com/2015/06/les-compagnies-meharistes-sahariennes.html>

2/ Le pétrole en Algérie française - Auteur M. Jean Marc LABOULBENE -



Dès 1952, les promesses d'hydrocarbures gazeux s'annoncèrent au M'ZAB et se transformèrent réalité à HASSI-R'MEL, gigantesque réservoir de gaz naturel. En plain SAHARA, en 1954, BERGA laissa échapper son gaz un peu lointain pour être exploité immédiatement. Enfin, en 1956, coup sur coup, ce fut le pétrole d'HASSI MESSAOUD et celui d'EDJELEH.

Triomphe posthume du géologue Conrad KILIAN, que la presse découvrit tour à coup.



Conrad KILIAN (1898/1950) : <http://www.france-irak-actualite.com/article-sahara-et-fezzan-la-mort-mysterieuse-de-konrad-kilian-71663705.html>

Ces découvertes en pleine guerre d'Algérie donnèrent un aspect différent au combat et eurent un retentissement mondial. Elles causèrent une vive inquiétude aux pétroliers américains redoutant de voir un marché pétrolier à la porte de l'Europe occidentale qui la soustrairait aux importations de leurs sociétés. Parallèlement, l'Union Soviétique bâtissait une stratégie arabo-pétrolière depuis 1954 avec l'aide l'Égypte, évadée de la tutelle britannique. Le Canal de SUEZ enlevé au contrôle anglais, les pipe-lines « *transdésertiques* » du Moyen Orient aux mains des amis musulmans de l'Égypte, une évidence s'installait dans des cerveaux réalistes : si l'Europe occidentale sur-motorisée, dépendante à plus de 95 % du pétrole arabe, voyait son ravitaillement en pétrole coupé, elle pouvait être vaincue sans tirer un coup de fusil. Pas de pétrole, moteurs inertes, usines fermées, chômage, troubles sociaux... Avec le pétrole saharien qui eût permis à l'Europe d'échapper à l'exclusivité des fournisseurs du Moyen Orient et d'Amérique, tout le plan soviéto-arabe risquait de devenir caduc....

Cliquez SVP sur le lien pour lire la suite : http://alger-roi.fr/Alger/hassi_messaoud/textes/4_hassi_messaoud_afn56.htm

3/ Enrico MATTEI

Qui est Enrico MATTEI? Il est né en 1906 à ACQUALAGNA, petit village anonyme dans la région tout aussi anonyme des Marches, en Italie. Son père était sous-officier chez les carabinieri. Pas très doué à l'école, il est envoyé par son père dans un atelier de construction de lits métalliques, en tant qu'apprenti. C'est là qu'il entre en contact pour la première fois avec des produits chimiques, en particulier des vernis et des solvants. Il gravira les échelons jusqu'à travailler pour la Max MEYER à Milan, en tant que commercial dans les produits chimiques. L'ambition de ce *self-made-man* le porta à s'inscrire au parti fasciste en 1922, ce qui lui sera reproché plus tard.

Une vie bien remplie déjà, pour un homme de 39 ans. Mais l'Histoire ne commence que maintenant....



Enrico

MATTEI (1906/1962)

Cliquez SVP sur ces liens : https://fr.wikipedia.org/wiki/Enrico_Mattei

[http://sedi2.esteri.it/sitiweb/AmbAlgeri/Enrico_Mattei_e_l_Algeria/Enrico%20Mattei%20et%20l'Algerie%20\(FR\).pdf](http://sedi2.esteri.it/sitiweb/AmbAlgeri/Enrico_Mattei_e_l_Algeria/Enrico%20Mattei%20et%20l'Algerie%20(FR).pdf)

4/ Fin de règne à ALGER - Auteur Bernard LUGAN -

Source : L'Afrique Réelle n°71 - Novembre 2015 : <http://bernardlugan.blogspot.fr/2015/10/afrique-reelle-n71-novembre-2015.html>

En Algérie, c'est une course pour la survie qui vient d'être engagée par la famille du président BOUTEFLIKA. Afin de neutraliser par avance toute contestation du président qu'elle voudrait se choisir, l'armée et les forces de sécurité sont actuellement épurées des cadres qui ne lui ont pas fait allégeance. La longue liste des suspects, vient encore de s'allonger avec la mise à la retraite de 12 généraux et de 2 colonels du DRS (les services spéciaux), ainsi que de 14 colonels de la justice militaire.

Deux hommes exécutent la manoeuvre décidée par Saïd BOUTEFLIKA, le frère du président moribond. Le général GAÏD Salah, chef d'état-major et vice-ministre de la Défense est chargé d'épurer l'armée. Le général TARTAG a, quant à lui, reçu pour mission de « nettoyer » le DRS de tous ceux qui pourraient avoir conservé des liens avec le général MEDIENE, leur ancien chef évincé le 13 septembre.

De 1999, date de l'arrivée au pouvoir d'Abdelaziz Bouteflika à 2013, veille de l'actuelle crise pétrolière, l'Algérie a engrangé entre 800 et 1000 milliards de dollars de revenus tirés des hydrocarbures. Où est passée cette somme colossale ? Aucune industrie n'a été créée, aucun véritable développement agricole n'a été entrepris. La rue va donc demander des comptes.

Or, ceux qui ont pillé le pays ont fait un pari : la nomenklatura élargie qui a profité de la manne des hydrocarbures n'a pas intérêt à pousser à la déstabilisation politique dont elle serait la première victime. Elle jouera donc la sécurité en se ralliant à celui que le clan BOUTEFLIKA aura désigné. Comme la situation régionale est hautement explosive et que l'Algérie est un maillon essentiel dans la lutte contre le terrorisme, les pays européens n'ont pas davantage intérêt à une explosion de l'Algérie, et c'est pourquoi ils entérineront ce choix.

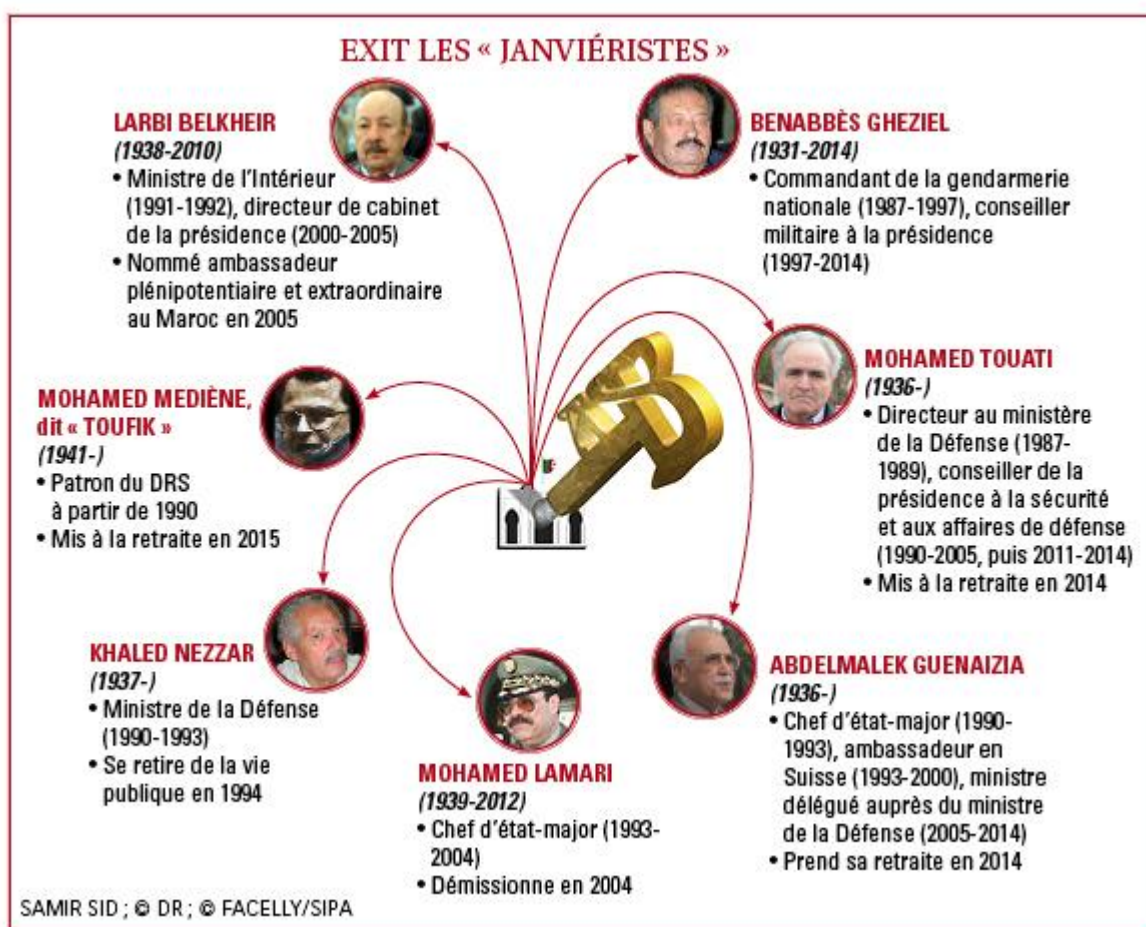
Il n'est cependant pas certain que cela suffise à empêcher de graves événements car, en raison de l'effondrement des cours du pétrole, l'Etat n'est plus en mesure d'acheter la paix sociale.

Pour calmer la rue, le gouvernement a assuré qu'il ne toucherait pas aux subventions et il a construit un projet de budget 2016 basé sur un baril à 45 dollars (Celui de 2015 l'était sur un baril à 60 dollars).

Certes, mais selon la Banque mondiale et le FMI, pour éviter la faillite, l'Algérie a besoin d'un baril à plus de 100 dollars...

Les autorités ne cessent de faire remarquer que l'Algérie a déjà connu ce genre de situation, notamment en 1986, mais qu'elle a toujours réussi à se redresser. La comparaison est abusive car, entre 1986 et 2015, la population algérienne ayant doublé il y a aujourd'hui deux fois plus d'hommes, de femmes et d'enfants à nourrir, à soigner et à vêtir ; or l'Algérie qui ne produit rien, achète tout à l'extérieur... Comment le fera-t-elle dans 18 mois quand ses 150 milliards de réserves de change auront disparu ? En 1986, les importations annuelles n'étaient en effet que de 6 milliards de dollars contre, officiellement, 60 milliards - et peut-être 80 ou 90 milliards - aujourd'hui. Quant aux subventions, elles atteignaient alors 10% du PIB contre plus de 30% aujourd'hui.

Et sur le même sujet : <http://www.jeuneafrique.com/mag/271008/politique/algérie-le-cercle-des-généraux-disparus-sous-bouteflika/>



Alors que le cours du pétrole poursuit sa chute, que la santé du Président Bouteflika ne s'améliore pas, que l'environnement sécuritaire régional est toujours aussi dégradé, l'Algérie semble avoir tous les atouts pour rejoindre prochainement l'arc de crise africain. Cependant certaines spécificités algériennes pourraient déjouer les pronostics.



Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.atlantico.fr/decryptage/petrole-bas-et-crepuscule-ere-bouteflika-algerie-est-elle-bombe-retardement-louisa-dris-ait-hamadouche-roland-lombardi-2417213.html>

6/ Les pieds-noirs veulent le passeport algérien

Plus de 60 % des pieds-noirs établis en France veulent obtenir la nationalité algérienne. C'est ce qu'a révélé au Jeune Indépendant Maître Jacques CAVANNA, président de l'Association de la sauvegarde des cimetières français en Algérie et également un membre actif pour le droit au retour des anciens Français d'Algérie.

L'avocat établi à Montpellier, devenue l'une des plus importantes villes ayant accueilli les pieds-noirs a fait savoir aussi qu'une délégation d'une quinzaine d'anciens Français d'Algérie effectuera une visite à Alger le 1er novembre prochain, date anniversaire du déclenchement de la révolution mais aussi fête de la Toussaint...

Cliquez SVP sur ce lien : <http://www.jeune-independant.net/Les-pieds-noirs-veulent-le.html>

NDLR : Le droit du sol est maintenant invoqué ainsi que cette remarque : « *Les cimetières chrétiens et juifs doivent être préservés au mieux et séparément dans chaque ville et village et non regroupés comme le souhaitent certains bureaucrates français* ». Quant au sang répandu par les « *seuls ultras* » notre jeune compatriote avocat devrait être beaucoup plus prudent dans ses propos et surtout soigner son hémiplegie liée à l'absence de citation des nombreuses victimes du FLN. De fait sa mansuétude en devient équivoque. Est-il encore utile de préciser que le slogan « *la valise ou le cercueil* », certes repris par l'OAS en 1962, est issu des nationalistes algériens membres du P.P.A en 1945...

7/ Un modèle de désinformation - Source général M. FAIVRE -

Les médias français et algériens sont revenus sur la manifestation du 17 octobre 1961, qui avait pour but de protester contre le couvre-feu imposé aux immigrés algériens par le gouvernement.

Voici un résumé des recherches effectuées sur cette manifestation et sa répression (*on noie à Paris !*).

Le 17 octobre 1961 à Paris.

La manifestation des Algériens de Paris, le 17 octobre 1961, a fait l'objet de nombreuses études contradictoires.

La première est sans doute le film *Nuit noire* de Jacques PANIJEL, tourné en 1962 et longtemps interdit.

L'ouvrage de référence des médias est en 1991 celui de Jean-Luc EINAUDI, *la bataille de Paris*, approuvé par Sylvie THENAULT, qui fait état de 200, puis de 325 Algériens assassinés par la Police de Maurice PAPON.

En 1997, le gouvernement JOSPIN demande au professeur MANDELKERN, membre du Conseil d'Etat, de faire une *vérification irréfutable* des chiffres avancés.



Le rapport MANDELKERN. : https://fr.wikipedia.org/wiki/Dieudonn%C3%A9_Mandelkern

Publié en janvier 1998, ce rapport se réfère aux C.R. des Commissaires chefs des six districts de la Préfecture de Police. Il fait état de 7 morts, auxquels s'ajoutent 25 morts entrés à l'Institut médico-légal, et qui demandent vérification, soit un total de 32. Il dénombre 22.000 manifestants contre 1.658 policiers, 11.538 manifestants arrêtés, dont 2.795 transférés en Algérie. Le déroulement de la manifestation (P.J.) montre que des coups de feu ont été échangés et donc que la manifestation n'était pas pacifique. Il reconnaît que la répression a été très dure, et que la police avait eu 22 tués par le FLN en 1961. En septembre et octobre, 50 noyades ont été relevées, imputables soit à des règlements de compte, soit au contre-terrorisme. Des menaces de mort avaient été prononcées par le FLN contre les Algériens récalcitrants.



Les recherches de Jean-Paul Brunet. : <http://www.babelio.com/auteur/Jean-Paul-Brunet/28571>

Professeur à Normale-Sup, JP BRUNET a pu à la même époque (1998) avoir accès à toutes les archives et a publié deux ouvrages, documentés et précis, sur le sujet : *Police contre FLN* en 1999 - *Charonne, Lumières sur une tragédie* en 2003. Il aboutit au même chiffre de victimes que MANDELKERN, en précisant : 13 certains, 8 vraisemblables (2 dans la Seine), 9 probables ou possibles. Il reconnaît la responsabilité première du gouvernement, sans oublier l'autoritarisme et la passivité du Préfet PAPON, qui couvre les dérives policières. Evoquant les *visées totalitaires* du FLN, il rappelle qu'il conseillait à ses militants de dénoncer des tortures imaginaires (1) Il reconnaît la victime (ISSEADI Mohamed) jetée dans la Seine au pont Saint Michel (stèle inaugurée par B. DELANOE en 2001). Il s'élève contre la distribution de tracts au Stade de France, évoquant les centaines de morts du 17 octobre, à l'occasion d'un match France-Algérie. Il rappelle que EINAUDI, *historien du dimanche*, n'a consulté qu'une partie des archives; membre du P.C. marxiste-léniniste et rédacteur en chef de *l'Humanité rouge*, il est connu pour son admiration de MAO, POL POT, KIM IL-SUNG et Envers HODJA. Enfin JP BRUNET exprime des doutes sur la noyade de Fatima BEDAR, dont le père a reconnu le suicide, et dont la ville de Saint Denis célèbre la mémoire.

Autres estimations.

La plupart des autres estimations ne sont pas confirmées par des documents précis ou concernent plusieurs mois. Linda AMIRI fait en 2001 une estimation de 130 morts à partir de sources du FLN. Jim HOUSE et Neil MACMASTER en 2004 font une estimation de 120 assassinés par la police en septembre et octobre 1961. Leur méthodologie historique est critiquée par JP BRUNET dans la revue *Commentaires* en 2008. VERGES propose 400 morts.

(1) Cité en 1989 par P. LE GOYET dans *La guerre d'Algérie* (Seuil 1989) page 471.

P.J 3 (jointe envoi info). Extrait du rapport MANDELKERN

8/ A la remise du «prix de la laïcité», une journaliste sommée de retirer son voile

Qu'est-ce que la laïcité ? On croyait que c'était ce qui garantissait à une femme portant le voile, comme à n'importe qui, le droit de se rendre dans n'importe quel lieu public. Ce n'est pourtant pas ce qu'a entendu la journaliste Suheda ASIK, qui travaille pour l'hebdomadaire franco-turc *Zaman France*, quand elle est venue assister, lundi 26 octobre, à la remise du prix de la laïcité organisée dans un salon de l'Hôtel de ville de Paris. Le Premier ministre, Manuel VALLS, et la maire de Paris, Anne HIDALGO, assistaient à cette cérémonie organisée par le Comité Laïcité République (CLR) qui a récompensé Samuel MAYOL et Fazil SAY, pianiste-compositeur turc – d'où la présence de *Zaman France*.

Dans un article publié mardi sur le site de son journal, Suheda ASIK raconte comment trois personnes, avant le début de la cérémonie, lui ont demandé, avec insistance, de retirer son voile, justement au nom de la laïcité vantée ce soir-là. Elle écrit ainsi :...

La mairie de Paris solidaire de la journaliste

Contactée par *Libération*, la mairie de Paris confirme les faits, en soulignant que son rôle dans la soirée s'est limité à mettre le salon à disposition du Comité Laïcité République (comme cela a déjà été le cas auparavant) et à gérer les relations presse. « *On est en total soutien avec elle* », fait savoir le service de presse de la mairie, dont le représentant souligne qu'il se trouvait lui-même sur place lundi soir. « *J'ai souligné aux personnes concernées que leurs propos étaient inappropriés* », dit-il. Il s'agirait donc de deux membres de l'équipe d'organisation et d'une invitée.

Cliquez SVP sur ce lien : http://www.liberation.fr/france/2015/10/28/a-la-remise-du-prix-de-la-laicite-une-journaliste-sommee-de-retirer-son-voile_1409488

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO